



Le 15 juin 2022

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
110, rue de Grenelle
75 357 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : Cabinet du Maire

Nos réf. : 2022/06/VN/FB/517

Monsieur le Ministre,

Au lendemain d'une crise sanitaire qui a impacté trois années scolaires consécutives, avec des conséquences désastreuses pour de nombreux élèves en termes de continuité pédagogique, une implication forte de l'Éducation nationale est plus que nécessaire.

Très attachés à l'École de la République, nous souhaitons en effet vous alerter sur des situations qui portent une atteinte grave à la réussite de tous nos enfants.

Nous ne comprenons pas que, dans un tel contexte, vos services continuent d'appliquer une logique purement comptable et proposent 163 fermetures de classes alors même que les élèves ont plus que jamais besoin d'effectifs allégés pour rattraper leur retard.

Nous déplorons aussi, depuis de nombreux mois, des absences d'enseignants non remplacées qui provoquent la perte de milliers d'heures d'enseignement dans l'Académie, dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré, au moment où les enfants ont particulièrement besoin d'aller à l'école pour surmonter les difficultés accumulées. Cela n'est pas acceptable ni pour les élèves et leurs familles, ni pour les personnels qui exercent dans ces conditions délicates.

La crise inédite de vocation des enseignants dans le 1^{er}, comme dans le 2nd degré et les filières professionnelles, est très inquiétante. Rien que dans les écoles du cycle élémentaire, 600 à 650 élèves pourraient manquer à la rentrée de septembre au sein de l'Académie de Créteil. Cela pourrait aboutir à une situation chaotique dès la rentrée.

Pour rattraper le retard et lutter contre les décrochages, il est essentiel de rouvrir des postes de RASED. Nous savons en outre que les prises en charge psychologiques des enfants ont explosé depuis le début de la crise. Pourtant, dans certaines circonscriptions, les psychologues scolaires doivent intervenir dans 9 écoles... Comment pourraient-ils réellement soutenir les enfants ? Plus largement, la prévention en matière de santé doit être pleinement garantie pour tous les élèves, ce qui implique un renforcement significatif des effectifs de médecine scolaire, aujourd'hui sinistrés.

De plus, l'inclusion dans le système scolaire des enfants en situation de handicap doit demeurer un enjeu majeur pour l'Etat. Il convient pour ce faire de conduire un véritable plan de révision du statut, du salaire et de la formation des AESH et d'en recruter à hauteur des besoins. Comment accepter que 1 400 enfants soient privés de leurs droits à un accompagnement humain au sein du département du Val-de-Marne ?

Plus largement, la prise en charge du handicap n'est pas à la hauteur. Vous savez qu'il manque des places en IME, en ULIS, et que les enseignants référents (ERSEH) ne sont pas assez nombreux. L'égalité ne peut pas être une coquille vide. Notre devoir commun nous commande de garantir suffisamment de moyens pour que tous les enfants puissent apprendre.

De même, des dispositifs UPE2A doivent être créés dans les plus brefs délais afin de répondre à l'augmentation importante du nombre d'enfants allophones.

Face à ce constat, nous demandons qu'un plan d'urgence soit engagé au plus vite dans l'Education. Ce plan pourrait comporter :

- l'annulation des 163 fermetures de classes envisagées dans l'Académie de Créteil et, au contraire, l'ouverture de classes pour alléger les effectifs et permettre aux élèves de rattraper leur retard ;
- la revalorisation des Dotations Horaires Globales dans le 2nd degré et le maintien d'effectifs inférieurs à 26 élèves par classe ;
- l'organisation très rapide d'un concours de recrutement exceptionnel niveau Licence pour pallier au manque de remplaçants et le manque de candidats au concours de professeur des écoles, avec la création de postes titulaires ;
- la revalorisation du statut, du salaire et de la formation des AESH et un recrutement à hauteur des besoins afin que tous les élèves bénéficient de l'accompagnement humain auquel ils ont droit ;
- une augmentation importante des moyens alloués au handicap : augmentation des places d'ULIS, IME... ;
- l'ouverture de dispositifs UPEAA pour accueillir tous les élèves allophones ;
- la réouverture de postes de RASED pour aider à la prise en charge des difficultés ainsi que de postes de psychologues, dans un contexte particulièrement anxiogène pour les enfants (crise sanitaire, contexte de guerre, questions climatiques...).

Nous sollicitons une audience afin d'évoquer ces sujets avec vous.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

La Meillane

Le Maire



Laurent

Jean-Luc LAURENT